

1 Code d'identification unique du produit type :

Flexétanche Ultra - VPI

2 Numéro de type, de lot, ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Produit d'imperméabilisation classé CM02P appliqué en phase liquide à base de ciment et polymère et utilisé sous carrelage collé, pour la pose, en extérieur, des carreaux céramiques au sol et mur, et dans les piscines.

4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Société VPI SAS
4, rue Aristide Bergès B.P. 34
F - 38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex
www.vpi.vicat.fr

5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6 Le ou les systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances du produit de construction conformément à l'annexe V :

Niveau 3

7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le laboratoire notifié n°370 a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 et a délivré le rapport d'essai

8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

| Caractéristiques essentielles | Performances | Spécifications techniques harmonisées |
|--|-------------------------|---------------------------------------|
| Dégagement de substances dangereuses | Voir FDS | EN 14891 : 2017 |
| - Adhérence initiale par traction | ≥ 0,5 N/mm ² | |
| - Adhérence en traction après action de l'eau | ≥ 0,5 N/mm ² | |
| - Adhérence en traction après vieillissement à la chaleur | ≥ 0,5 N/mm ² | |
| - Adhérence en traction après contact avec de l'eau de chaux | ≥ 0,5 N/mm ² | |
| - Adhérence en traction après cycles de gel-dégel | ≥ 0,5 N/mm ² | |
| - Imperméabilisation | Aucun passage d'eau | |
| - Aptitude au pontage de fissure | | |
| Sous conditions normales | ≥ 0,75 mm | |
| A faible température (-5°C) | ≥ 0,75 mm | |
| A très faible température (-20°C) avec treillis de renfort | ≥ 0,75 mm | |
| - Adhérence en traction après contact avec de l'eau chlorée | ≥ 0,5 N/mm ² | |

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Patrick LAVEZZARI Directeur Général Adjoint
À L'Isle d'Abeau Le 20/04/2021

